

Tenter CRFPA ou non?

Par **lostneedanswer**, le **11/01/2016** à **10:07**

Bonjour,

J'aimerais recueillir quelques témoignages et conseils car je m'apprête à tenter l'examen du CRFPA.

J'hésite cependant beaucoup à franchir le pas, car je ne me sens absolument pas prête, pour moi ça relève même de la pure folie.

Je m'explique : je n'ai pas un parcours linéaire, constant et assidu dans le domaine du droit. Je viens à la base des ressources humaines et j'ai étudié de façon assez sommaire le droit. Autant dire que je n'ai pas les bases, pour parler franchement. J'ai certes des notions juridiques, mais je n'ai jamais ô grand jamais fait de notes de synthèses, de commentaires d'arrêt, dissertations, etc.

Vous allez me dire, pourquoi tenter? Et vous auriez raison. Mais ce que je me dis, c'est pourquoi ne pas tenter cette année histoire d'avoir une idée de ce qui m'attend, et retenter l'année prochaine voire l'année d'après?

Je suis actuellement inscrite en master 2 de droit en formation continue, à temps partiel, cela me laisse le temps de bosser de façon ardue mes cours pendant 6 mois non stop, matin et soir, ce qui signifie que je vais devoir me débrouiller seule et bosser comme une malade.

En résumé, pensez-vous que c'est faisable d'obtenir le concours et d'intégrer le CRFPA en y mettant vraiment les moyens pendant 6 mois? Ou le retard est trop long à rattraper du fait de mon inexpérience dans le domaine juridique et du manque de connaissances compte tenu du fait que je n'ai pas fait d'études de droit. Suis-je en train d'envisager l'impossible?

Merci pour vos avis, témoignages, et conseils.

LNA

Par **OOO**, le **11/01/2016** à **11:04**

Vous ne pouvez passer le CRFPA que trois fois maximum, donc ça me semble une assez mauvaise idée d'y aller juste "pour avoir une idée" et de griller ainsi un essai sur trois.

Si vous n'avez jamais fait de commentaires, dissertations, notes de synthèse, alors quand bien même vous auriez de bonnes connaissances en droit vous avez sans doute des

manques grave de méthodologie qui ruineront tout. Il vous faut vraiment un entraînement au type d'épreuves qu'on demande, si vous ne faites pas ça dans votre cursus essayer de voir si l'IEJ propose des examens blancs et des cours de méthodologie, sinon il y a les prépas privées pour le CRFPA.

Le CRFPA n'est pas du tout une épreuve insurmontable, mais je vous conseille quand même de mettre toutes les chances de votre côté et de vous préparer au mieux avant de tenter votre chance.

Par **lostneedanswer**, le **11/01/2016** à **11:10**

Il est clair que la méthodologie me manque, je ne sais pas du tout si en 6 mois non stop (idéalement), je peux surmonter ce retard.

Après si je suis honnête avec moi-même, j'ai beaucoup de mal à bosser seule, j'ai besoin qu'on m'explique les choses, pour que tout devienne clair. Et je m'agace assez vite lorsque je n'ai pas de réponse lol.

Je ne sais pas quoi faire du tout, mais quoi qu'il en soit, merci pour ta réponse "OOO". Si d'autres veulent intervenir j'en serai ravie.

Merci !

Par **Lexsail**, le **11/01/2016** à **13:13**

Bonjour,

La question que je me pose c'est êtes vous inscrite dans un IEJ cette année?

En 6 mois rattraper les méthodes de NS, commentaire et dissertation je pense que c'est possible si on le veut vraiment. Mais encore faut il que vous ayez un entrainement intensif en parallèle ! Entrainement en situation d'examen avec de véritables corrections.

A défaut d'une telle préparation cela me parait être très compliqué!

Après si vous avez le temps cette année cela ne peut être qu'un avantage de commencer à travailler dès maintenant. Le travail fourni ne pourra que vous servir pour l'année d'après. En fonction de vos résultats à vos entrainements (en supposant la encore que vous êtes dans un IEJ) vous pourrez aviser, le moment venu, de l'opportunité de vous présenter ou non.

En gros, pour mois, faites comme si vous le passez pour le moment et si vous voyez que vous êtes loin de la barre à la fin de l'été n'allez pas griller une cartouche pour rien.

Par **lostneedanswer**, le **11/01/2016** à **16:18**

Merci Lexsail, j'ai été prise dans un IEJ cette année, en même temps que mon M2 de droit social.

J'ai passé tout mon week-end à réfléchir...moralité, je pense que je vais le faire mais en bossant bossant et bossant. Il faut véritablement que je me mette en condition. J'y crois moyennement à vrai dire, mais si je ne tente pas je ne saurai pas.

Vous qui êtes passé par là et qui êtes élève-avocat et donc sur le point d'exercer, que pouvez-vous me dire sur les épreuves, est-ce aussi difficile qu'on l'entend et suppose?

Merci pour votre intervention précieuse.

LNA

Par **Lexsail**, le **12/01/2016** à **09:44**

Mais de rien! Et est ce aussi difficile que ce qui est dit ? dur à dire...

Il y a, pour moi, une véritable marche entre les exigences jusqu'au Master et celles au CRFPA. La ou je l'ai passé en tout cas la véritable difficulté était la gestion du temps. Pour un bon devoir il fallait être très complet et 5 heures ca peut passer très très vite...

Après j'ai pas trouvé les épreuves particulièrement compliquées.

Pour les oraux, à Aix, le taux de réussite est de 95%... donc il est dur de juger. Une fois les écrits validés il faut juste ne pas se planter. Les enseignants considèrent que si on a passé les écrits c'est qu'on est pas con et donc sont assez tolérants. Mais il n'en reste pas moins que c'est très stressant!

Pour résumer, c'est certes pas facile mais loin d'être insurmontable.